

## **Transparency International – Plaidoyer pour les élections européennes**

### **Éléments de réponse de la Liste « Renaissance »**

---

Engagements et commentaires de la liste Renaissance au nom de l'ensemble des candidats :

Nathalie LOISEAU, Pascal CANFIN, Marie-Pierre VEDRENNE, Jérémy DECERLE, Catherine CHABAUD, Stéphane SÉJOURNÉ, Fabienne KELLER, Bernard GUETTA, Irène TOLLERET, Stéphane BIJOUX, Sylvie BRUNET, Gilles BOYER, Stéphanie YON-COURTIN, Pierre KARLESKIND, Laurence FARRENG, Dominique RIQUET, Véronique TRILLET-LENOIR, Pascal DURAND, Valérie HAYER, Christophe GRUDLER, Chrysoula ZACHAROPOULOU, Sandro GOZI, Ilana CICUREL, Max ORVILLE, Catherine AMALRIC, Guy LAVOCAT, Charline MATHIAUT, Xavier FOURNIER, Nawel RAFIK-ELMRINI, Mao PÉNINOU, Guilmine EYGUN, Dominique DESPRAS, Henriette DIADIO-DASYLVA, Tearii ALPHA, Gwendoline CHAUDOIR, Louis DE REDON, Sarah CABARRUS DEROCHE, Edouard DETREZ, Marthe MARTI, Pierre MARC, Stéphanie VILLEMIN, Pascal MARTIN, Sophie SEGOND, Pierre-Jean BATY, Najat AKODAD, Patrick DEBRUYNE, Sophie TUBIANA, Didier MEDORI, Irène EULRIET, David VAILLANT, Anne TERLEZ, Harald BOCK, Claire ROBERT, Michel CEGIELSKI, Jacqueline FERRARI, Christophe STEGER, France MOCHEL, Pascal HENRIAT, Kinga IGLOI, Philippe GUDIN, Catherine MICHAUD, Georges PEREIRA, Marina FERRARI, Jérémy HADDAD, Anne MACEY, Pierre-Olivier CAREL, Julia CLAVEL, Joseph BENEDETTO, Clémence ROUVIER, Olivier ALLAIN, Danièle NOEL, Ryan LEQUIEN, Nadia CHABAL, Hussein KHAIRALLAH, Geneviève MACHERY, Gaetan BLAIZE, Edith VARET, Jean VEIL, Paloma MORENO ELGARD.

#### **I. Faire respecter l'Etat de droit au sein de l'Union européenne**

Le respect de l'Etat de droit est une condition *sine qua non* de l'appartenance au projet européen. Nous souhaitons que tous les Etats membres respectent pleinement les exigences démocratiques européennes : c'est aussi de cette façon que l'on pourra rendre l'Europe aux citoyens.

Comme le propose *Transparency International*, nous conditionnerons donc l'accès aux fonds européens au respect de l'État de droit et à la convergence sociale pour tous les États membres, sur la base de critères contrôlés de façon annuelle. Le budget européen ne peut pas servir à financer des États dont les politiques menacent les libertés et altèrent les conditions de vie de leurs citoyens. L'Union européenne doit pouvoir enclencher de réelles sanctions contre les États membres qui par exemple ne respectent pas l'indépendance de leur système judiciaire ou les libertés de leurs citoyens.

En ce qui concerne la protection des lanceurs d'alerte, nous nous félicitons de l'accord sur le projet de Directive trouvé en mars dernier entre le Conseil, le Parlement et la Commission européenne. Ce texte renforce notre démocratie et permet de mieux protéger celles et ceux qui dénoncent des infractions manifestes aux règles de l'Union européenne. Le gouvernement français continuera de défendre, dans le cadre des négociations, une protection maximale des lanceurs d'alerte grâce à un dispositif juridique solide et adaptable aux situations de chaque Etat membre. Lorsque cela est justifié, nous souhaitons encourager l'utilisation des canaux internes d'alerte pour les entreprises et les entités publiques.

#### **II. Empêcher les individus corrompus et l'argent sale d'entrer dans l'Union européenne**

Soutenu à plusieurs reprises par le président de la République, le Parquet européen doit constituer un moyen de faire en sorte que les infractions portant atteinte au budget de l'Union – parmi lesquelles la fraude, la corruption, le blanchiment de capitaux et la fraude transfrontière à la TVA – puissent faire plus efficacement et plus rapidement l'objet d'enquêtes dans l'ensemble de l'UE. Afin que l'Europe puisse renforcer son action contre le crime organisé et le blanchiment d'argent, nous souhaitons étendre les pouvoirs de ce nouveau Parquet européen pour lui permettre de coordonner des enquêtes transfrontalières en matière de mafia, de terrorisme, ou de délinquance en col blanc.

Par ailleurs, nous voulons faire d'Europol une véritable police criminelle européenne en lui donnant le pouvoir d'initier et de suivre des enquêtes dans différents Etats. Les forces judiciaires et policières européennes seront ainsi en mesure de mieux sanctionner les décideurs et fonctionnaires corrompus dans l'Union, y compris pour mieux contrôler l'attribution des Visas Dorés – dont l'encadrement devra être fortement durci. Le renforcement opérationnel du contrôle des mouvements financiers par Europol, en collaboration avec les polices nationales, allié à une meilleure coordination judiciaire européenne, permettra également de rendre plus effectives les dispositions de la Directive sur la confiscation des avoirs d'origine criminelle sur le sol européen de 2014.

### **III. Soutenir la création d'un organe indépendant de l'Union européenne en matière d'éthique**

À l'image de la proposition de *Transparency International*, et afin de rendre l'Europe plus transparente et indépendante des lobbies, nous soutenons la création d'un organe indépendant pour superviser les questions relatives à l'éthique au sein de toutes les institutions européennes. Cet organe aura pour responsabilité de faire respecter les dispositions liées aux lobbies, prévenir les conflits d'intérêt, et assurer la transparence des données et décisions relatives à l'intégrité des organes de l'UE. C'est en mettant l'éthique au cœur du projet européen que l'on contribuera à rendre l'Europe aux citoyens.

### **IV. Soutenir la transparence des positions défendues par les Etats membres**

La moralisation de la vie publique est au cœur de l'action politique d'Emmanuel Macron depuis le lancement du mouvement En Marche en 2016. Dans son programme pour les élections présidentielles, Emmanuel Macron prônait déjà une probité absolue du personnel politique en exigeant notamment un contrôle strict des indemnités parlementaires et une interdiction pour toute personne détentrice d'un casier judiciaire non vierge de se présenter à des fonctions électives. Ces engagements se sont traduits dans la Loi pour la confiance dans la vie politique adoptée en septembre 2017 qui encadre strictement les emplois familiaux, instaure de nouveaux mécanismes de contrôle des parlementaires et crée une nouvelle peine d'inéligibilité pour les atteintes à la probité au sens large. En ce sens, la loi de 2017 a posé des bases en France que nous voulons désormais porter à l'échelle européenne.

À ce titre, la défense d'une Europe transparente est un axe clé de notre programme.

Le lobbying est aujourd'hui fortement présent dans nos instances européennes et la prévention des conflits d'intérêts revêt ainsi importance capitale pour garantir la transparence du fonctionnement démocratique de l'Union européenne. Afin d'y répondre, nous souhaitons accélérer le mouvement engagé par le Parlement en rendant publiques les rencontres avec des groupes d'intérêt au sein de toutes les institutions européennes (Commission, Conseil, Parlement, agences, etc.).

L'interdiction de toute activité rémunérée incompatible avec l'intérêt général européen en parallèle du mandat d'eurodéputé nous paraît essentielle pour mettre un terme aux phénomènes de pantouflage qui peuvent exister. Nous devons également opérer un contrôle plus efficace de l'utilisation de l'indemnité de frais généraux des eurodéputés, mais également mieux encadrer les rémunérations des fonctionnaires européens pour plus de transparence.

Par ailleurs, les anciens commissaires européens ne devraient pas pouvoir exercer d'activités de lobbying ou de conseil en lien à leurs précédentes fonctions au minimum pendant dans les trois années suivant leur départ. Il en va aussi bien du respect des normes éthiques élémentaires que de la crédibilité du travail des institutions vis-à-vis des acteurs économiques qu'elles régulent.

Enfin, parce que nous nous engageons pour l'indépendance des décisions politiques au sein de toutes les institutions européennes, l'interdiction du financement des partis politiques européens par des puissances étrangères et des entreprises nous semble être une évidence.